

Inquiétude chez les associations de lutte contre le tabagisme

En lien avec la coalition panafricaine d'études et d'actions de contrôle de tabac (C.P.E.A.C.T.) et autres Groupes en lutte contre le Tabagisme à travers le monde

Ce qui est bon pour les actionnaires de la plus grande Multinationale de Tabac au monde, pourrait être désastreux pour la santé publique mondiale

La multinationale Altria envisage la séparation de ses structures en trois compagnies distinctes

Philip Morris Etats-Unis,
Philip Morris international,
et Kraft.

Les analystes de Wall Street indiquent qu'une dissolution de Altria peut rapporter une prime de 20 à 33 % à la valeur des actions pour les actionnaires, mais l'histoire peut être beaucoup plus sinistre pour la santé publique.

De ce fait, de vives protestations s'élèvent partout dans le monde, au même temps que va se tenir la réunion annuelle des actionnaires d'Altria le 27 avril. Dans un rapport signé plus de 85 organismes de 40 pays (dont le Rônier au Togo) intervenant contre le tabagisme exigent maintenant des actions afin de s'assurer que les changements actuels chez Altria n'entraînent pas l'émergence d'une société Philip, indépendante de Morris international, qui utilisera le marketing ou des tactiques politiques aggravant l'épidémie de tabac.

Sachant que la majeure partie des affaires de Philip Morris se trouvent en dehors des Etats-Unis, et que ses ventes représentent 60 % des ventes de ses cigarettes en dehors des Etats-Unis, cette transaction intensifiera sans nul doute son marketing et ses manœuvres politiques aux conséquences désastreuses.

L'ONG Le Rônier s'inquiète qu'une entité internationale, indépendante de Philip Morris, empire les conséquences mortelles du tabac.

Pour empêcher un tel scénario les groupes de lutte contre le tabagisme du monde entier exigent que Philip Morris International et ses filiales s'engagent à

adhérer aux dispositions de la convention cadre de lutte antitabac de l'OMS.

* Ne pas faire du lobbying ou promouvoir - directement ou indirectement, par des organismes intermédiaires ou autrement - toutes propositions législatives ou de normalisation, pour ratifier ou mettre en application la convention cadre de lutte antitabac de l'OMS, ou contre toutes propositions sur les droits et zones 100% sans tabac.

* Ne pas faire appel à ces dispositions, telles que l'accord du

commerce ou les accords d'investissement afin de gêner toute loi et tout règlement de lutte contre le tabagisme.

* Dévoiler intégralement toutes les contributions politiques, dépenses d'incitation, dons de charité, éducation, et toutes les publicités et dépenses de vente, dans les pays où elles opèrent.

* S'abstenir de placer, directement ou indirectement, des produits de tabac ou de favoriser des descriptions du tabagisme, dans les films ou dans les médias produits n'importe où dans le monde.

L'ONG Le Rônier invite incessamment les décideurs, les africaines et les africains

à quelque niveau qu'ils soient, organisations intervenant en matière promotion de la santé à participer à l'action pour contraindre ce complexe à l'objectif que de faire plus de désastres les rangs de nos paisibles populations.

Fait à Tsévié le 27 Avril 2000

Datsé Kodjovi AMOUZOU
Secrétaire Exécutif de l'association
actions pour le
Développement durable (Le Rô)

BP : 03
TSÉVIÉ TOGO
Tél : (228) 330-4620
ong@leronier.org
www.leronier.org